



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
du Bureau Communautaire
de la Communauté de Communes des Pays de L'Aigle

**COMMUNAUTÉ DE
COMMUNES
DES PAYS DE L'AIGLE**

Séance du 26 janvier 2023

**5 Place du Parc
61300 L'AIGLE**

**RÉPUBLIQUE FRANCAISE
DÉPARTEMENT
DE L'ORNE**

L'an deux mil vingt-trois, le vingt six janvier à 18 heures et 30 minutes, les membres du Bureau Communautaire légalement convoqués le 19 janvier 2023, se sont réunis dans les locaux de la Communauté de Communes, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Jean SELLIER.

NOMBRE DE MEMBRES

En EXERCICE	11
PRESENTS	08
VOTANTS	08

 Monsieur Guy MARTEL a été nommé secrétaire de séance.

CONVOCATION

Datée	du 19/01/23
Affichée	le 20/01/23

Etaient présents : Jean SELLIER
 Philippe VAN-HORNE
 Michel LE GLAUNEC
 Serge DELAVALLÉE
 Guy MARTEL
 François CARBONELL
 Jean-Luc BEAUFILS
 Véronique HELLEUX

OBJET

**Travaux de requalification de la
Place de Verdun : avenants aux
marchés de travaux**

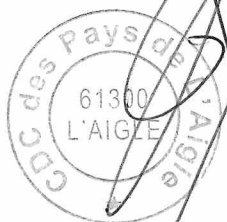
Pouvoir :

Absent excusé :

Absents : François BRIZARD
 Nathalie LENÔTRE
 Virginie VIOLET

Acte reçu en Préfecture le 08/02/23
 Publié en ligne le 08/02/23
 Certifié exécutoire

Le Président,
Jean SELLIER



Monsieur LE GLAUNEC, Vice-Président délégué aux Finances rappelle aux membres du Bureau que par délibération en date du 21/10/2021, les marchés de travaux de la requalification de la Place de Verdun ont été attribués aux entreprises pour un montant global de 1 893 658,92 € HT.

Il est proposé d'autoriser l'intégration par voie d'avenants aux marchés de travaux, les modifications suivantes :

- **lot n° 01 –Voirie – Assainissement – Tranchées communes** : avenant en plus-value de 14 210 € HT, soit 17 052 € TTC portant le marché de 558 035,36 TTC à 575 087,36 € TTC, pour la reprise de la structure. En effet, les résultats des tests de portance réalisés autour du complexe culturel indiquent qu'il est nécessaire de purger les matériaux existants et de reprendre une structure de voirie propre pour atteindre, sur les espaces amenés à être circulés, la portance minimale. Cela permettra que la voirie se tienne et qu'elle ne subisse pas d'affaissement à terme,
- **lot n° 02 – Revêtement de sols béton et pavage –Borduration** : avenant en plus-value de 8 048,76 € HT, soit 9 658,51 € TTC portant le marché de 964 416,52 € TTC à 974 075,03 € TTC pour les prestations suivantes :
 - La fourniture et la pose de 9 accroches vélos supplémentaires pour un montant total de 2550,96 € HT. Il s'agit de 9 accroches vélos au niveau de l'espace vert situé à gauche de la plateforme desservant l'arrière du bâtiment du Complexe Culturel, non loin de la voie verte.
 - A la demande expresse de l'Architecte des Bâtiments de France (mentionnée dans son avis sur le permis d'aménager en date du 25/10/2021), modifications des bancs et des potelets bois qui bordent la future rue de Verdun. Ces modifications représentent un coût de 5 497,80 € HT au total.

Au global, l'ensemble de ces modifications génère une plus-value de 22 258,76 € HT au montant total des marchés de travaux dernièrement approuvé.

Il convient de rappeler que ces modifications entrent dans l'enveloppe d'aléas et de révision de prix, validée au bilan d'opération voté par le conseil communautaire le 24/06/2021, qui est de 165 087 € HT.

Acte reçu en Préfecture le 08/02/23
 Publié en ligne le 08/02/23
 Certifié exécutoire

Le Président,
 Jean SELLIER



(Handwritten signature)

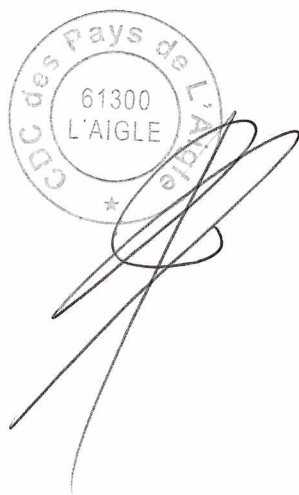
- Vu le Code de la Commande Publique et notamment les articles L2123-1 et R2123-1 à R2123-8,
- Vu la délibération n° 2021-09-30-167 du Conseil Communautaire en date du 30 septembre 2021 autorisant le Président à signer l'accord-cadre de mandats d'études, de maîtrise d'ouvrage et de services connexes avec la SHEMA,
- Vu la délibération n° 2021-10-21-180 du Bureau Communautaire en date du 21 Octobre 2021 autorisant le Président à signer le marché subséquent n° 1

de mandat de maîtrise d'ouvrage relatif à la requalification de la place de Verdun à L'Aigle avec la SHEMA,

Acte reçu en Préfecture le 08/02/23
Publié en ligne le 08/02/23
Certifié exécutoire

- Vu la délibération n° 2021-10-21-183 du Bureau Communautaire en date du 21 Octobre 2021 attribuant les marchés de travaux pour la requalification de la place de Verdun,
- Considérant que les crédits, prévus au bilan d'opération, sont inscrits au budget,

Le Président,
Jean SELLIER



Le Bureau après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** la modification pour les lots 1 et 2 présentées ci-dessus et résumé selon le tableau figurant en annexe
- **AUTORISE** la SHEMA, mandataire, à signer les modifications précitées et tout document relatif à ce dossier.

VOTE : UNANIMITÉ

Accusé de réception en préfecture
061-200068468-20230126-2023-01-26-007-DE
Date de télétransmission : 08/02/2023
Date de réception préfecture : 08/02/2023

ANNEXE

N°	Lot	Entreprises	Marché de base TTC	Avenants validés au Bureau Communautaire du 26 janvier 2022 TTC	Total avenants TTC	Pourcentage de variation	Montant du marché après avenants TTC
1	Voirie - Assainissement - Tranchées communes	GUERIN TP	558 035,36 €	17 052,00 €	17 052,00 €	3,06 %	575 087,36 €
2	Revêtement de sols béton et pavage - Borduration	VALLOIS - COLAS	964 416,52 €	9 658,51 €	9 658,51 €	1,00 %	974 075,03 €
3	Réseaux souples - Eclairage public	CITEOS	221 143,20 €	- €	- €	0,00 %	221 143,20 €
4	Espaces verts - Plantations	PAYSAGES JULIEN & LEGAULT	528 795,62 €	- €	- €	0,00 %	528 795,62 €
		TOTAL	2 272 390,70 €	26 710,51 €	26 710,51 €		2 299 101,22 €

Acte reçu en Préfecture le 08/02/23
 Publié en ligne le 08/02/23
 Certifié exécutoire

Le Président,
 Jean SELLIER



Accusé de réception en préfecture
061-200068468-20230126-2023-01-26-007-DE
Date de télétransmission : 08/02/2023
Date de réception préfecture : 08/02/2023